



« Puisque les mots sont les signes de nos idées, il faut que le système des langues soit formé sur celui de nos connaissances » Etienne Bonnot de Condillac, Grammaire 1780

Terminologie conceptuelle *versus* Terminologie textuelle

On peut s'accorder sur ce qu'est un *terme* – unité linguistique désignant un concept – sans s'accorder pour autant sur la terminologie d'un domaine. Atteindre un consensus quant aux choix des termes et de leur(s) définition(s) n'est pas chose aisée. Les divergences entre les méthodes existantes peuvent expliquer, en partie seulement, cet état de fait.

On distingue généralement deux approches selon qu'on met l'accent sur le concept ou sur l'unité linguistique. Elles diffèrent tant d'un point de vue théorique que pratique.

La **terminologie conceptuelle** postule que le concept est au cœur du travail terminologique et en constitue le point de départ. Elle suit une *démarche onomasiologique* où, après avoir établi la modélisation conceptuelle d'un domaine, on s'attache à identifier les termes s'y référant et, le cas échéant, à en proposer de nouveaux (*néologismes*). La terminologie conceptuelle permet une approche *prescriptive* (normative) en instituant certains termes comme dénominations standardisées. Elle est aux fondements de la terminologie dite *classique* telle que définie dans la *Théorie Générale de la Terminologie* issue des travaux de E. Wüster. Les *principes terminologiques des normes ISO* s'y réfèrent [ISO 704].



La *conceptualisation* d'un domaine est une tâche difficile. Elle requiert l'aide des experts et mobilise des méthodes appropriées relevant principalement de la *théorie de la connaissance*. Le concept, par nature extralinguistique, ne se donne pas : il est pensé et construit. De sa définition se déduit celle du terme, *définition de chose*, exprimée en langue naturelle. Malgré cette difficulté, la terminologie conceptuelle, à travers la *définition formelle* et *computationnelle* des concepts, offre aujourd'hui une des perspectives les plus intéressantes pour la Terminologie. Elle permet de rendre opérationnelles les terminologies à des fins de traitement de l'information, mais aussi, si on ne confond pas terme et concept, de préserver la diversité langagière et de prendre en compte le multilinguisme.

A contrario, la **terminologie textuelle** place le texte au commencement du travail terminologique – quoi de plus naturel si on considère que le texte est l'unique siège des termes. L'approche est ici *descriptive* et non plus prescriptive.

Les textes véhiculent des connaissances du domaine et les mots qu'ils contiennent sont des données objectives – contrairement aux concepts, les mots nous sont donnés. En postulant qu'il existe un lien entre les expressions linguistiques, leurs formes, leurs relations et ce qu'elles désignent, mais aussi entre le sens des mots et leur distribution, il est possible d'analyser les textes selon des méthodes scientifiques (extracteurs de termes, de relations lexicales, sémantique distributionnelle). Les résultats peuvent prendre différentes formes : liste de candidats termes, collocations, réseau lexical, etc. Le choix des termes est délicat dans la mesure où toute lexie de spécialité n'est pas nécessairement un terme ; le recours aux experts du domaine est indispensable. Il reste ensuite à définir les termes retenus.

Dans cette *démarche sémasiologique*, qui va du mot aux sens, il convient de préciser ce que l'on entend par définition du terme. Une *définition de mot* mettra l'accent sur la dimension linguistique de la terminologie.

Si elle permet une prise en compte des *usages* et d'une *dimension connotative* trop souvent oubliée dans la terminologie classique, elle tendra à réduire la terminologie à une *lexicographie de spécialité*, ce qu'elle n'est pas. Une *définition de chose* ne créera pas pour autant un concept du domaine s'il ne correspond pas à un découpage stable du réel.

Bien que l'extraction d'informations à partir de textes soit une source d'informations utiles sur les termes, leurs usages et leurs relations linguistiques, le risque est grand de confondre le discours *sur* la connaissance avec la connaissance elle-même : les choses ne sont pas telles qu'elles sont dites.

Prof. Christophe Roche

- Aphorismes :
- a.1 : La terminologie est autant une science des choses qu'une science des termes.
 - a.2 : Le concept ne se donne pas. Il est pensé, construit et postulé.
 - a.3 : Les choses ne sont pas telles qu'elles sont dites.

C.R.

Terminologie : [TLFi] 1 : Ensemble des termes relatifs à un système notionnel élaboré par des constructions théoriques [ISO 1087-1] 1 : ensemble des désignations appartenant à une langue de spécialité